



## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 19/10/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 095-259500387-20201016-2020\_007CR-AU

<b>Date de la convocation:</b>	8 Octobre 2020
<b>Date d'affichage:</b>	8 Octobre 2020
<b>Nombre de membres:</b>	En exercice: 8
	Présents: 8
	Votants: 8

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, dans le réfectoire de l'école Alain Fournier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert Maugan.

Étaient présents :

*Délégués du syndicat :*

Mr. MAUGAN Gilbert, Président  
Mr PRUVOT Patrice  
Mme HOLLINGER Jacqueline  
Mme POLLET Doriane  
Mr FAUVIN Patrick  
Mme GATINAUD Delphine  
Mr DUCLOS Jean Noel  
Mme FORESTIER Lucille

Mme DESHAYES Sandrine Directrice de l'école.  
Mme NGUYEN Thi, Présidente des parents d'élèves.  
Mme Auquier Pascale, Représentante des parents d'élèves  
M. BOURGEOIS Xavier, Représentant des parents d'élèves  
Mme SCHUMACHER Anais, Représentante des parents d'élèves  
Mme MAILHAC Marie, Suppléante de Lassay  
Mme FEURSTEIN Christine, Suppléante de Lassay

Secrétaire de séance:

Mme FORESTIER Lucille

### Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 29 Septembre 2020

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

### Délibération n° 2020-25

#### **Décision Budgétaire Modificative n°3**

Monsieur le Président explique qu'à l'issue de l'avis n°A-9 de compte rendu de la Cour Régionale des comptes, il est proposé au SIPEAF d'ajuster et de rectifier les imputations budgétaires du budget primitif 2020.

La délibération 2020-022 prend ainsi les écritures modificatives budgétaires sous la décision modificative n°2 du Conseil Syndical tenu le 29 Septembre 2020.

A l'issue d'un entretien avec M. DESBORDES (magistrat de la Cour Régionale des Comptes) en accord avec Mme JALLAIS (bureau des finances locales), il convient de préciser au Conseil Syndical que le budget 2020 reste en sur équilibre.



De fait, la somme de 21 194.90€ sera affectée au chapitre 13 « subvention d'investissement » en recette au budget 2020.

Le Conseil syndical,  
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés

**APPROUVE** la décision modificative budgétaire n°3

### **Délibération n° 2020-26**

#### **Indemnité compensatrice forfaitaire pour Stagiaire en Gestion Administrative**

Monsieur le Président déclare au Conseil Syndical qu'une stagiaire sera présente du 2 Novembre 2020 au 18 Décembre 2020 dans le cadre de sa formation initiale en gestion administrative.

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical d'offrir le repas au restaurant scolaire à la stagiaire ainsi que de l'indemniser à hauteur de 150 € pour l'ensemble de son stage.

Le Conseil syndical,  
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents ou représentés

**DECIDE** d'offrir un repas par jour au restaurant scolaire à la stagiaire

**DECIDE** de rémunérer à hauteur de 150 € à la fin de son stage.

#### **Points divers :**

##### **- Restauration Scolaire :**

Le Président et Jean Noel Duclos, Premier Vice-Président, répondent aux représentants des parents d'élèves sur le questionnement autour de la restauration scolaire notamment sur le déroulement des services, la mise en température des repas, le protocole de désinfection lié au COVID19, les difficultés matérielles des agents de service de la restauration scolaire.

Monsieur le Président parle de la possibilité de satisfaire certains parents en demande de repas sans viande pour leurs enfants et qu'il attend un entretien avec la société de distribution des repas.

##### **- Transport scolaire :**

Le Président explique au Conseil Syndical que la société de transport se retrouve en difficulté face à la situation du COVID19 qui a entraîné jusqu'à présent, des retards, manquements ou certains dysfonctionnements dans le ramassage des enfants dans les communes.

Monsieur le Président prévoit de s'entretenir avec Ile de France Mobilités et la société de transport PNA afin de trouver des solutions pour garantir le ramassage des enfants à l'heure dans chacune des communes dans des conditions sécurisées.

Monsieur le Président évoque une proposition d'un parent d'élève concernant la sécurisation de la descente des enfants à Bellefontaine. De fait, il est question de modifier le trajet retour. Cette solution pose des problèmes au niveau du Plessis Luzarches. Un point sera fait dans les semaines à venir.

Monsieur le Président rappelle qu'il est important de trouver une solution avec les parents d'élèves pour les accompagnateurs dans les cars.



**S.I.P.E.A.F. (Le Plessis Luzarches, Val d'Oise)**  
Conseil Syndical du 15 Octobre 2020 à 20h30

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 19/10/2020

Affiché le

Feuillet n° 202570

ID : 095-259500387-20201016-2020\_007CR-AU

Monsieur le Président propose de compter les enfants prenant le bus le matin à leurs arrivées et en partant à leurs retours afin de connaître le nombre d'enfants. Ce qui permettrait de connaître le besoin réel en transport scolaire. Ce qui sera effectué à partir du 2 Novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22h00.

Le Président,  
**Gilbert MAUGAN**



**APPROBATION DU PROCES VERBAL:**

Mr MAUGAN Gilbert	Mr PRUVOT Patrice
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mme POLLET Doriane
Mr FAUVIN Patrick	Mme VOISIN Elke
Mr DUCLOS Jean Noel	Mme FORESTIER Lucille